

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 novembre 2022.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: ROBERT Joseph

ABSENTS représentés avec procuration: DEVAUD Thomas par BASTIDE Nathalie, LAURAIRE Franck par ROUQUET Colette

Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

**OBJET: Décision modificative n°3 - Budget commune
2022_66**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	13168.30	
615231	Entretien, réparations voiries	-13168.30	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2041582 - 31	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1000.00	
2151 - 31	Réseaux de voirie	10000.00	
21534 - 31	Réseaux d'électrification	-1000.00	
21534 - 31	Réseaux d'électrification	4228.30	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		13168.30
1328 - 31	Autres subventions d'équip. non transf.		1060.00
TOTAL :		14228.30	14228.30
TOTAL :		14228.30	14228.30

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE MALZIEU VILLE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Préfecture de Mende (Lozère)
Date de réception de l'AR: 21/11/2022
048-214800898-20221110-2022_66-DE



La Maire,
Colette ROUQUET

